

# LE DORÉ JAUNE – RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA RESSOURCE DANS LA RÉGION DU SUD

Dans le contexte de l'Examen de la gestion du doré jaune dans la région du Sud, le ministère des Richesses naturelles (MRN) a effectué une étude visant à déterminer l'état des populations de dorés jaunes dans la région du Sud. Cette étude est semblable à celles qui ont été menées auparavant dans les régions du Nord Ouest et du Nord Est de l'Ontario. Le MRN a décidé d'entreprendre cette étude puisque le doré jaune est très prisé par les pêcheurs et qu'une diminution de la qualité des prises a été signalée. Le doré jaune est l'espèce de poisson la plus recherchée en Ontario et constitue un important élément de la pêche sportive. Le MRN examine actuellement de nouvelles méthodes de gestion afin de protéger cette espèce et d'améliorer les conditions de pêche.

Vous trouverez dans cette brochure des renseignements sur ce que le MRN a appris concernant l'état des populations de dorés jaunes dans la région du Sud, ainsi que de l'information sur les façons de prendre vous-même part à cette étude.

## LA GESTION DU DORÉ JAUNE PRÉSENTE DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES DANS LA RÉGION DU SUD DE L'ONTARIO

La région du Sud de l'Ontario, qui relève du ministère des Richesses naturelles, englobe toutes les parties situées au sud des rivières French et Mattawa (figure 1). On retrouve le doré jaune dans au moins 417 lacs de la région, ce qui représente 10 % des lacs de la province où il est possible de rencontrer cette espèce. Bien qu'il s'agisse d'une espèce indigène en Ontario, les populations de dorés jaunes présentes dans bon nombre de lacs de la région du Sud ont été introduites au début du vingtième siècle. En effet, environ seulement le tiers des lacs et des rivières de la région du Sud sont peuplés de populations de dorés jaunes indigènes.

La gestion du doré jaune dans la région du Sud présente d'importantes difficultés pour les responsables de la gestion de la ressource. On trouve dans cette région plusieurs grands centres urbains et de nombreux secteurs qui s'avèrent des destinations de prédilection pour les propriétaires de chalet et les touristes. Bon nombre de terrains sont des propriétés privées, mais la plupart des lacs qui les parsèment sont faciles d'accès. L'ensemble de ces facteurs incitent les autorités à consacrer des efforts relativement grands afin de favoriser la pêche dans plusieurs de ces lacs et rivières.

Au cours des dernières années, de nombreux pêcheurs ont exprimé leur inquiétude quant à la qualité de la pêche au doré jaune dans la région du Sud. Ils se plaignent que le doré jaune est plus petit et plus rare. Le MRN examine de nouvelles méthodes de gestion afin de protéger l'espèce et d'améliorer les conditions de la pêche. ■

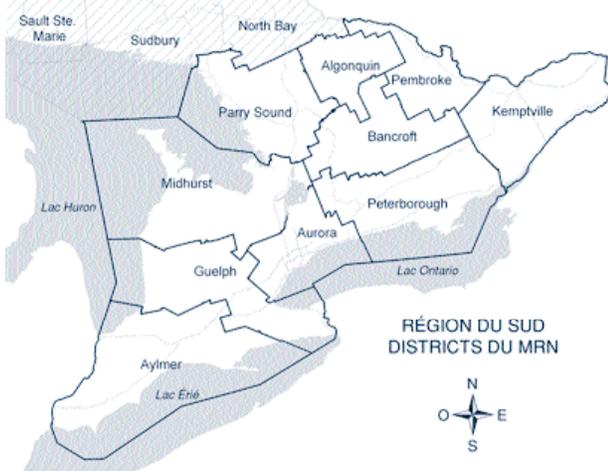
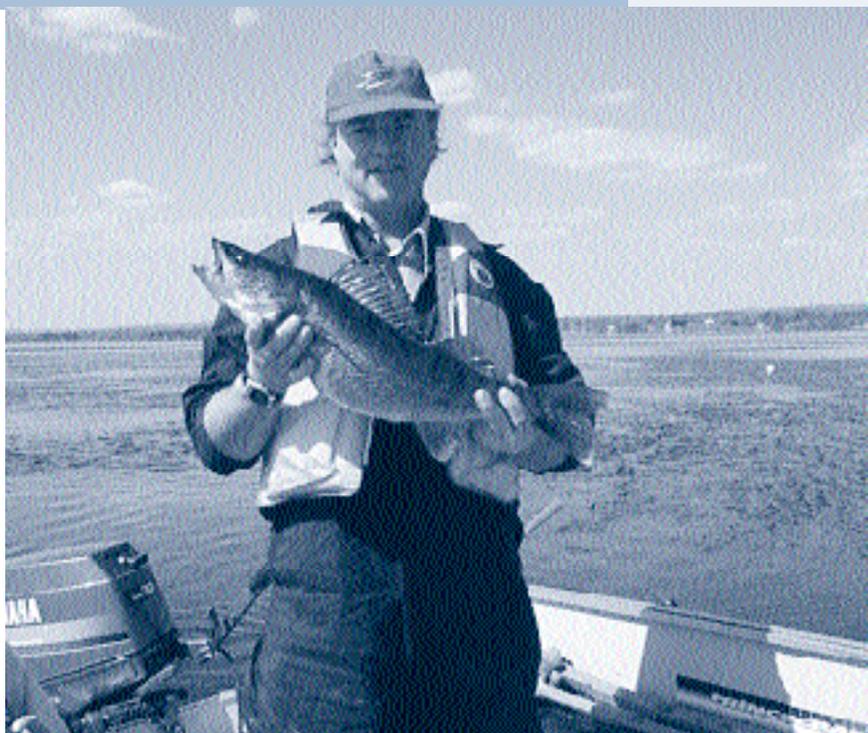


Figure 1 : Carte des limites de la région du Sud et du district du MRN.

# PRODUCTION DE DORÉS JAUNES ET FACTEURS DE STRESS



## **Un climat plus chaud dans le Sud favorise l'augmentation des populations de dorés jaunes**

Le nombre de poissons qu'un plan d'eau peut contenir, qu'on nomme « capacité de charge », dépend de la disponibilité et du caractère approprié de l'habitat et du climat. Des biologistes croient que, en raison du climat plus chaud et de la saison de croissance plus longue dans la région du Sud, la capacité de charge des lacs et des rivières de cette région est accrue. La région connaît donc des conditions favorables à une croissance rapide des populations comparativement aux lacs et aux rivières situés au nord.

La température constitue un des éléments favorables à la croissance du doré jaune. En effet, dans la région du Sud, il croît plus rapidement et atteint la maturité à un plus jeune âge que dans la région du Nord. Par conséquent, le nombre permis de prises de dorés jaunes dans la région du Sud peut être plus élevé que dans la région du Nord.

La qualité de la reproduction du doré jaune varie beaucoup d'une année à l'autre. Si la température de l'eau se réchauffe trop rapidement, les oeufs peuvent éclore trop tôt, tandis que si la température demeure froide trop longtemps, l'éclosion peut être retardée. Une période de froid survenant après l'éclosion des oeufs peut contribuer à réduire la production de zooplancton dont se nourrit le jeune doré jaune. La classe d'âge (c. à d. le nombre relatif de dorés jaunes nés au cours d'une année donnée) peut varier jusqu'à un facteur 100. Une classe d'âge de dorés jaunes peut dominer dans un lac ou une rivière alors que d'autres classes sont peu ou pas représentées.

## **L'habitat idéal du doré jaune : les grands lacs peu profonds, moyennement riches en substances nutritives et dont l'eau est trouble**

Le doré jaune est adapté aux eaux turbides. L'eau limpide lui offre moins de choix d'habitats de qualité qu'une eau trouble. Plus l'eau est limpide, moins l'habitat est favorable au doré jaune et plus il convient à d'autres espèces.

Les grands lacs peuvent généralement accueillir un nombre plus important de dorés jaunes et d'autres espèces de poissons en raison de la variété des habitats qu'ils offrent et de la grande disponibilité de leurs ressources alimentaires. Puisque, contrairement à d'autres espèces telles que le touladi, le doré jaune préfère les eaux plus chaudes, les parties profondes de plusieurs lacs ne conviennent pas au doré jaune. Ainsi, il ne survit pas aussi bien dans les immenses lacs aux eaux froides que dans les grands lacs peu profonds dont l'eau est trouble.

La quantité de substances nutritives présentes dans le lac détermine la productivité. Les lacs dont le niveau d'éléments nutritifs est faible ne favorisent pas la présence de nombreuses proies dont le doré jaune, ce prédateur supérieur, se nourrit. Le doré jaune préfère habituellement les lacs à concentrations moyennes de nutriments.



## **Le doré jaune de la région du Sud est exposé à plusieurs facteurs de stress qui contribuent à réduire la population d'un lac**

Dans la région du Sud, les dorés jaunes sont exposés à un plus grand nombre de facteurs de stress, ou à des facteurs plus importants, que les populations de la région du Nord. Le nombre de plus en plus grand de résidences et de chalets construits autour des lacs ou aux abords des rivières entraîne une plus grande perturbation des berges. Certaines vocations de terrains (p. ex., industrielle, agricole, etc.), peuvent avoir une incidence négative sur la qualité de l'eau. De plus, en raison de la proximité des Grands Lacs et du fait que les lacs soient reliés entre eux, la probabilité d'introduction d'espèces envahissantes est accrue. Il est possible qu'un de ces facteurs, ou l'ensemble de ceux-ci, réduisent le nombre total de dorés jaunes à l'échelle locale ou régionale.

# PRODUCTION DE DORÉS JAUNES ET FACTEURS DE STRESS

## **On pêche plus souvent dans les lacs de la région du Sud que dans ceux de la région du Nord**

En 2000, les prises quotidiennes des pêcheurs s'élevaient à plus de 11 millions de poissons par jour dans la région du Sud, à près de 4 millions par jour dans la région du Nord et à presque 3 millions par jour dans la région du Nord-Ouest. Selon les résultats d'un sondage effectué en 2000 auprès de pêcheurs ontariens, on a constaté que le doré jaune était l'espèce la plus prisée et que plus de 25 % des jours de pêche étaient consacrés au doré jaune. C'était l'espèce la plus fréquemment pêchée en 2000 et, en ce qui a trait au nombre de poissons conservés par le pêcheur, il venait au deuxième rang après la perchaude. Le MRN a établi certains règlements, notamment l'instauration de saisons de pêche, de réserves et de limites de prises et de taille afin de s'assurer que les prises des pêcheurs ne dépassent pas le nombre de poissons qu'un lac peut produire de façon durable. Les règlements de pêche en vigueur dans la région du Sud n'ont pratiquement pas changé depuis les 50 dernières années, même si le nombre de jours de pêche a considérablement augmenté.

## **Les espèces envahissantes peuvent réduire directement ou indirectement la population de dorés jaunes d'un lac**

Les espèces introduites ou envahissantes peuvent avoir de graves incidences sur la pêche au doré jaune. Certaines espèces, comme la moule zébrée, peuvent causer des changements importants à la limpidité de l'eau et rendre l'habitat moins convenable pour le doré jaune. D'autres envahisseurs, tels que la marigane noire, peuvent entrer en concurrence directe avec le doré jaune et s'approprier des ressources alimentaires limitées ou même s'en prendre au jeune doré jaune. L'introduction de nouvelles espèces modifie l'équilibre de l'écosystème et contribue à réduire la population de dorés jaunes d'un lac. La gestion des espèces introduites est souvent très difficile à accomplir. Le meilleur moyen de réduire l'incidence d'une nouvelle espèce est d'en prévenir l'invasion. En collaboration avec de nombreux partenaires, le MRN examine actuellement des mesures législatives et élabore des campagnes de sensibilisation du public afin d'empêcher l'introduction d'espèces envahissantes.

## **Les lacs de la région du Sud sont souvent bordés de lotissements urbains pouvant avoir une incidence sur l'habitat du doré jaune**

La perturbation des berges par, notamment, le dragage et la construction de quais, de remises à bateaux et de murs de retenue, est souvent liée au développement résidentiel et à la construction de chalets. Les effets cumulatifs de la perturbation des berges d'un seul lac peuvent avoir une incidence sur la communauté de poissons. La perturbation des berges peut avoir des incidences sur la reproduction, sur les nurseries et sur l'habitat alimentaire des espèces côtières, y compris le doré

jaune, puisqu'elles détruisent d'importants éléments de l'habitat, réduisent la qualité de l'eau et modifient l'état trophique ou changent la distribution des types de proies. Les projets qui prévoient une perturbation des berges doivent être approuvés par le MRN, le ministère des Pêches et des Océans ou les offices de protection de la nature afin d'empêcher ou de réduire les dommages causés aux populations de poissons et à leur habitat.

## **Les changements au niveau de la qualité de l'eau ont une incidence sur le doré jaune**

La qualité de l'eau de nos lacs et de nos rivières dépend directement de nombreux facteurs, notamment les pluies acides, les polluants et la charge en éléments nutritifs. Les changements dans la qualité de l'eau peuvent rendre l'habitat moins convenable pour le doré jaune ou réduire la productivité du lac en général. Un certain nombre de mesures ont été prises afin de maintenir la qualité de l'eau dans les voies navigables de la province. On a, par exemple, amélioré le fonctionnement des usines de traitement des eaux et haussé le niveau de protection des milieux humides.

## **Le nombre de dorés jaunes qui survivent après l'éclosion peut dépendre du niveau d'eau au site de frai**

Des installations de régulation des eaux contrôlent le débit de nombreux lacs et rivières de la région du Sud. Une trop grande fluctuation des niveaux d'eau, surtout au printemps, a une incidence défavorable sur la période de frai; la disponibilité des habitats peut se trouver réduite ou les oeufs, laissés à découvert. Le MRN a souvent imposé des normes en matière de débit saisonnier et de niveau des eaux afin de réduire ces incidences. De plus, le MRN a mis en oeuvre un processus de planification de gestion de l'eau afin d'assurer le respect des valeurs sociales, économiques et environnementales liées à l'exploitation d'installations hydroélectriques. ■



# ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES POPULATIONS DE DORÉS JAUNES DANS LE SUD DE L'ONTARIO

## **La gestion du doré jaune se fera dorénavant au niveau de l'écopaysage plutôt que selon une approche propre à chaque lac**

Traditionnellement, la gestion des pêches ne s'appliquait qu'aux lacs pour lesquels les responsables locaux rapportaient des problèmes. Dans le domaine des sciences halieutiques modernes, on a récemment insisté sur la nécessité de tenir compte de l'écopaysage lorsqu'il s'agit de gestion, de surveillance et d'évaluation des populations de poissons. L'approche paysage constitue la meilleure méthode de gestion des ressources halieutiques qui soit. La gestion des lacs selon une approche propre à chacun ignore les déplacements des pêcheurs et le fait que, si des mesures de gestion sont imposées pour un lac, cela peut entraîner un changement de comportement des pêcheurs dans les lacs environnants. L'approche paysage constitue un moyen plus efficace de déterminer l'état de la ressource et de contrôler l'efficacité des mesures de gestion. Les sondages normalisés menés pendant plusieurs années sur plusieurs lacs ont fourni aux gestionnaires des pêches une idée de l'état de santé relative des populations de dorés jaunes selon l'écopaysage.

Le décompte automnal de prises de dorés au filet (DAPDF) est un protocole normalisé de décompte des prises au filet utilisé afin d'évaluer l'état des populations de dorés jaunes. Les biologistes croient qu'il existe un lien entre les prises calculées selon le DAPDF et l'abondance de dorés jaunes dans un lac. Afin d'en savoir davantage sur l'état de santé des populations de dorés jaunes dans la région du Sud, on a évalué à l'aide du DAPDF un échantillon représentatif de lacs couvrant la gamme de caractéristiques physiques et chimiques. En fait, on a mené

129 sondages sur plus de 100 des 417 lacs présentant des populations de dorés jaunes dans la région.

Les DAPDF permettent également d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques particulières des lacs de chaque région. Ainsi, les lacs de la région du Sud sont généralement plus petits, moins profonds et plus limpides, et ils contiennent davantage de nutriments, que ceux du Nord de l'Ontario.

## **La faible abondance des dorés jaunes, leur taux de croissance rapide et l'absence de grosses femelles sont des sources de préoccupation**

Le taux de croissance du doré jaune était élevé dans la région du Sud, avec une croissance annuelle de la taille totale moyenne de 4,7 cm (près 2 po) chez les sujets âgés entre un et neuf ans (figure 2). Dans la région du Sud, le doré jaune de deux ans mesure environ 350 mm (14 po), comparativement à environ 300 mm (12 po) dans la région du Nord. À quatre ans, le doré jaune femelle mesure environ 460 mm (18 po) alors que dans le Nord, le même poisson ne mesurerait qu'environ 400 mm (16 po). Ce rapide taux de croissance précoce est probablement attribuable à une faible abondance de dorés jaunes, ce qui réduit la concurrence sur le plan alimentaire, et à la saison de croissance prolongée dans les lacs de la région du Sud.

L'abondance relative des dorés jaunes dans la région du Sud est seulement d'environ 2,8 dorés par filet. Par contre, le taux de prises dans la région du Nord-Ouest est d'environ 10,7 dorés par filet comparativement à 6,4 dans la région du Nord-Est (figure 3).

De plus, l'abondance relative des dorés jaunes adultes était très inférieure dans la région du Sud (1,0 dorés adulte par filet) comparativement aux régions du Nord-Est et du Nord-Ouest (respectivement 1,5 et 3,2 dorés adultes par filet). On peut probablement attribuer la faible abondance des dorés jaunes dans le Sud au fait que cette espèce est soumise à un plus grand nombre de facteurs de stress que dans le Nord, notamment un nombre plus élevé de jours de pêche.

La structure par âge des populations de dorés jaunes du Sud de l'Ontario constitue également une source de préoccupation. En général, peu de classes d'âge étaient représentées et l'âge maximal moyen était bas. Habituellement, l'espérance de vie du doré jaune n'est pas aussi longue dans la

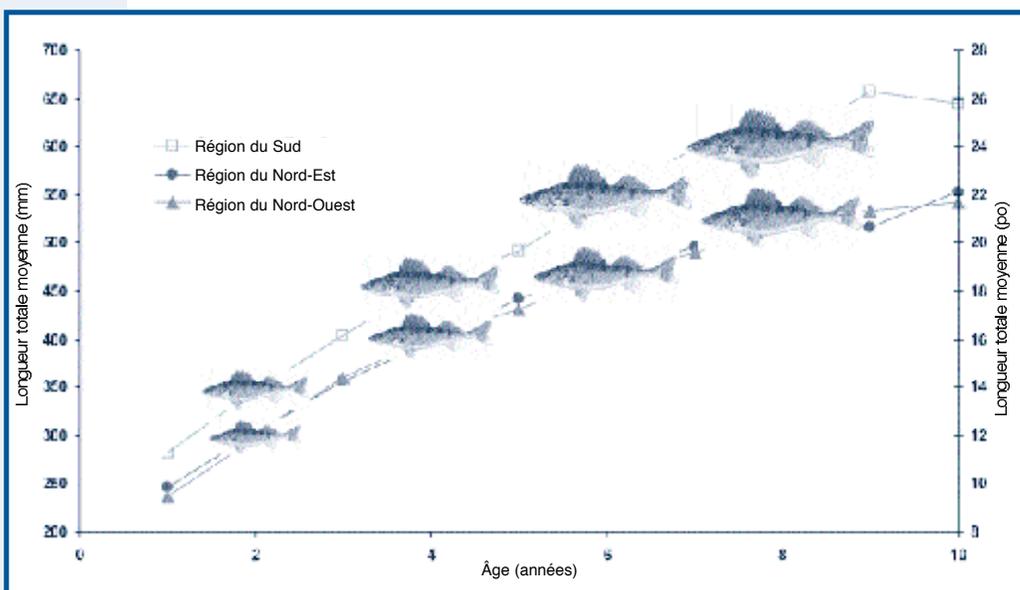


Figure 2 : Taux de croissance du doré jaune (longueur totale à maturité) fondé sur les données du Décompte automnal de prises de dorés au filet (DAPDF) pour chaque région. Dans la région du Sud, la croissance du doré jaune est plus rapide que dans la région du Nord.

# ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES POPULATIONS DE DORÉS JAUNES DANS LE SUD DE L'ONTARIO

région du Sud que dans la région du Nord, et davantage de classes d'âge avancé sont absentes de la population. Dans le sud, on a observé que l'âge maximal moyen (12 ans) est de trois ans inférieur à celui observé dans le nord (15 ans) et inférieur de quatre ans à l'âge maximal moyen dans le nord-ouest (16 ans). On a compté environ deux classes d'âge de moins (six classes d'âge) dans la région du Sud que dans la région du Nord-Est (huit) et quatre de moins que dans la région du Nord-Ouest (dix). Le nombre le plus bas de classes d'âge et l'âge le plus bas observés sont probablement liés aux facteurs de stress accrus auxquels sont soumises les populations du sud.

La stabilité à long terme des populations dépend largement de la répartition de ses reproducteurs dans un nombre de classes d'âge varié. L'indice de diversité des reproducteurs permet d'évaluer l'hétérogénéité des classes d'âge chez les femelles adultes. La valeur-indice varie entre zéro et un. La valeur-indice d'une population se situant près de un indique une présence abondante et bien répartie entre les classes d'âge de femelles adultes. La valeur-indice d'une population qui se situe près de zéro indique que le nombre de femelles adultes est faible, que très peu de classes d'âge dominent et que même certaines sont peu ou pas représentées. L'indice des populations de dorés jaunes de la région du Sud (0,49) de même que celui de la région du Nord Est (0,58) sont inférieurs à l'indice d'une population saine de dorés jaunes (0,66), alors que dans la région du Nord Ouest, l'indice est légèrement plus élevé (0,67).

L'ensemble de ces paramètres (abondance, taux de croissance, structure par âge et indice de diversité des reproducteurs) permet aux biologistes d'évaluer l'état d'une population. Lorsqu'ils procèdent à l'évaluation d'une région, les biologistes obtiennent un aperçu de l'état des populations de dorés jaunes au niveau de l'écopaysage. Le nombre de dorés jaunes de la région du Sud est moins élevé et, surtout, les femelles adultes sont moins grosses que chez les populations des régions du Nord-Est et du Nord-Ouest. Ces caractéristiques sont souvent associées aux populations de dorés jaunes affaiblies ou soumises à des facteurs de stress. On prélève un nombre élevé de prises plus fréquemment dans le nord, surtout dans la région du Nord-Ouest (figure 4). Le nombre de prises observées dans plus de 60 % des DAPDF de la région du Sud étaient de moins de deux dorés jaunes par filet. Dans très peu de sondages (trois) concernant la région du Sud, on a indiqué des prises supérieures à dix dorés jaunes par filet. Ces nombres étaient semblables à ceux des régions du Nord, surtout les régions du Nord-Ouest. La faible abondance de dorés jaunes dans la région du Sud semble liée aux intenses facteurs de stress auxquels ces populations sont soumises, particulièrement le nombre élevé de prises des pêcheurs ■

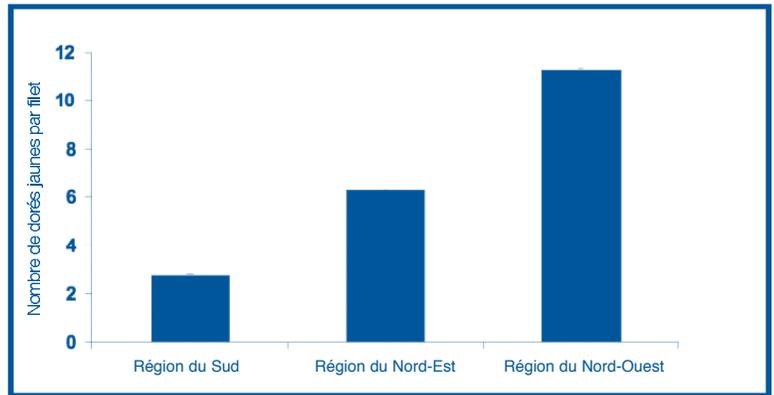


Figure 3 : Comparaison de l'abondance de dorés jaunes (nombre par filet) dans les régions de l'Ontario selon le Décompte automnal de prises de dorés au filet (DAPDF).

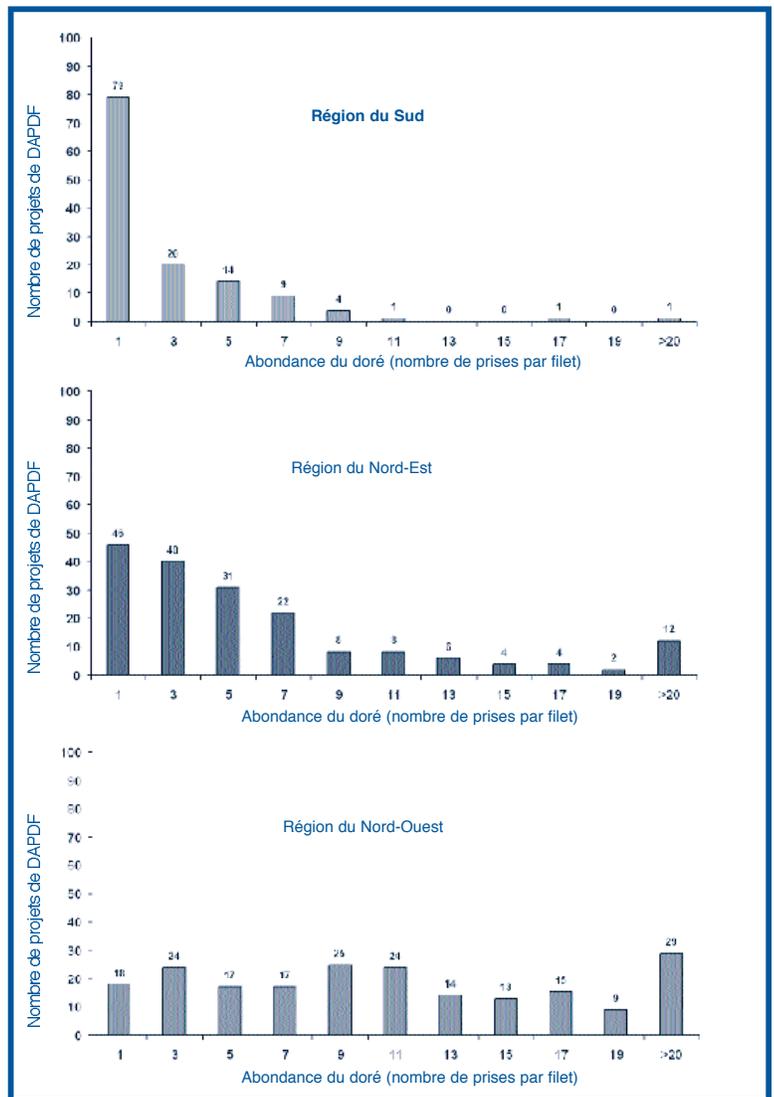


Figure 4 : Résumé des résultats tirés du Décompte automnal de prises de dorés au filet (DAPDF) effectué dans les régions du MRN selon l'abondance (nombre par filet). Le chiffre inscrit au-dessus de chaque barre indique le nombre de lacs où le doré jaune est particulièrement abondant.

# EXAMEN DE LA GESTION DU DORÉ JAUNE DANS LA RÉGION DU SUD

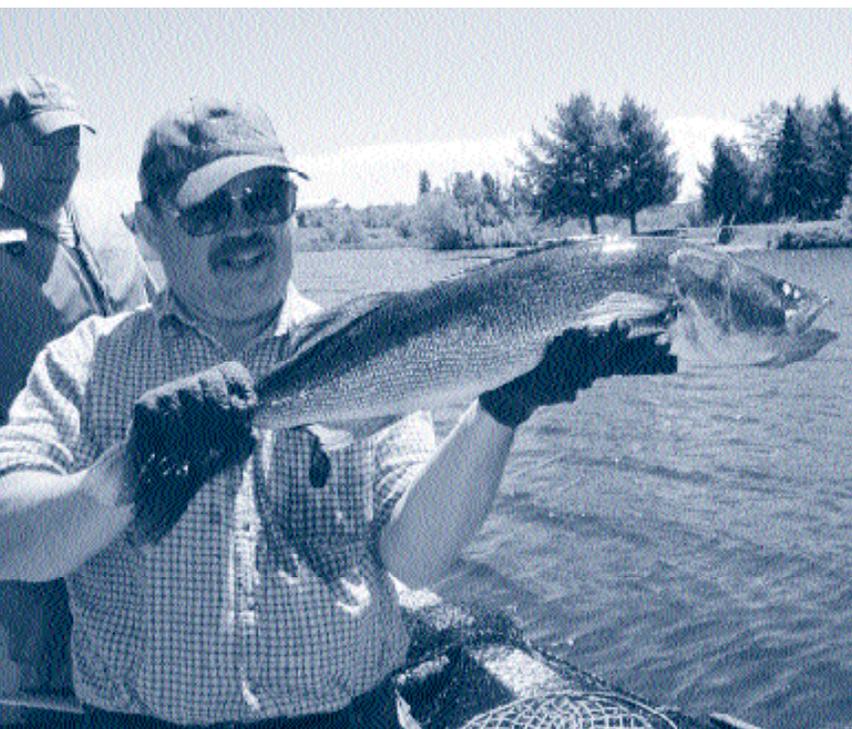
Le MRN collabore avec des bénévoles et des clubs de pêche sur des projets visant la restauration de frayères, l'élevage artificiel et l'ensemencement de dorés jaunes. Ces mesures se sont révélées utiles, mais elles ne permettront pas d'assurer la survie des populations de dorés jaunes si d'autres mesures ne sont pas mises en oeuvre. Pour résoudre le problème du déclin des populations, les gestionnaires des pêches se sont tournés vers l'ensemencement artificiel. L'ensemencement supplémentaire de dorés jaunes (repeuplement d'une population déjà existante) s'est en général avéré inefficace pour accroître les populations de dorés jaunes, tant dans le cas de populations existantes indigènes qu'introduites. En effet, le jeune doré jaune devient cannibale en l'espace de quelques semaines après l'éclosion, surtout dans les régions où la population d'alevins est élevée, et puisqu'il dispose d'un avantage en raison de sa taille sur les poissons élevés en alevinier, il se nourrit de ses cousins plus petits. De même, le doré jaune qui est ensemencé lorsqu'il atteint une certaine taille se nourrit des petits poissons indigènes. Mais ce qui importe davantage de constater, c'est que l'ensemencement ne règle pas les problèmes qui sont la cause du déclin des populations de dorés jaunes.

Les gestionnaires responsables des pêches comprennent maintenant que la facilité d'accès, les saisons de pêche allongées, les limites de prises élevées, ainsi que l'absence de règles à l'égard des limites de taille des poissons ont entraîné des niveaux de récolte qui ont affaibli les populations de dorés jaunes dans la région du Sud, particulièrement dans les lacs situés à proximité des grands centres urbains. Le MRN procède actuellement à un examen des règlements relatifs à la pêche sportive du doré jaune dans la région du Sud afin d'établir une réglementation qui favorisera le maintien de populations saines de dorés jaunes.

## **Le MRN désire connaître votre opinion dans le contexte de son examen des règlements sur le doré jaune dans le Sud de l'Ontario**

Puisque le MRN s'est engagé à consulter la population en ce qui concerne la gestion halieutique et faunique, il désire obtenir l'opinion des pêcheurs et des exploitants d'entreprises touristiques, ainsi que d'autres personnes visées, dans le contexte de son Examen de la gestion du doré jaune dans la région du Sud. Le MRN collaborera avec des intervenants et le grand public afin d'assurer la survie de populations saines et durables de dorés jaunes dans le Sud de l'Ontario, de même qu'un environnement naturel plus sain. Dès le début de 2005, le MRN invitera des représentants de différents groupes d'intervenants à former un comité qui contribuera à la gestion du doré jaune dans la région Sud de l'Ontario.

À l'été de 2005, le MRN ouvrira des centres d'information à divers endroits de la région du Sud. Ces centres auront comme mandat de fournir de la documentation sur l'état des populations de dorés jaunes dans la région et de discuter des méthodes possibles de gestion. Le public sera alors invité à exprimer ses opinions et ses préoccupations en ce qui concerne les différentes méthodes de gestion possibles. Cette procédure permettra au MRN de s'assurer que les nouveaux règlements favoriseront le maintien de populations de dorés jaunes saines et durables, ce qui permettra aux résidents de l'Ontario de bénéficier de meilleures conditions de pêche. ■



Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec :

Ministère des Richesses naturelles  
Région du Sud  
300, rue Water, 4e étage, Tour du Sud  
C.P. 7000  
Peterborough (Ontario) K9J 8M5

Télec. : (705) 755 3292

Courriel : [srwalleyereview@mnr.gov.on.ca](mailto:srwalleyereview@mnr.gov.on.ca)